

ÉPREUVES ÉCRITES POUR LES CANDIDAT·E·S EN DE

1. Pour TOUS·TES les <u>candidat·e·s qui se présentent en DE seul pour commencer la formation en</u> septembre 2022

Ces candidates rédigent un dossier à réaliser chez eux elles en amont des épreuves orales.

Ce document met en valeur la culture musicale et artistique des candidat·e·s, leur perception des enjeux de médiation et d'enseignement et leur capacité d'expression écrite.

Ce dossier, rédigé, se compose de 2 parties :

1. Partie 1 (4 à 5 pages maximum) portant sur

- Un relevé de l'ensemble de votre expérience concernant l'enseignement, la transmission, la médiation et un bilan de cette expérience
- Un bilan de vos lectures sur le sujet
- Un exposé des motivations personnelles pour l'enseignement et la médiation

2. Partie 2 (2 à 3 pages maximum)

 Un écrit traitant d'un sujet qui vous permettra de mettre en valeur votre culture artistique et musicale, notamment celle liée à votre domaine d'études.

Le sujet vous sera envoyé après réception et validation de votre dossier de candidature.

Présentation et envoi de ce dossier

Merci de respecter les consignes de présentation

- Le fichier est envoyé en PDF et nommé NOM Prénom-dossier
- Présentation
 - o Police Times, taille 11, interligne 1,5
 - o En haut à gauche de la première page : NOM et prénom et à la ligne suivante domaine d'études et instrument

Date d'envoi

Ces dossiers doivent parvenir en version informatique, par mail à <u>enseignement.superieur@polealienor.eu</u> au plus tard le samedi 19 mars 2022.

NB : Ce travail écrit fait partie intégrante des épreuves d'admission.

L'absence de la remise de ces travaux entraînera donc une exclusion définitive des épreuves d'admission.

Critères d'évaluation de l'épreuve écrite

Capacité à

- Rédiger, énoncer une pensée ; orthographier, ponctuer, structurer, mettre en valeur
- Respecter les consignes du sujet et de présentation
- Problématiser la question traitée en partant de questions et d'outils professionnels à partager; Articuler différents niveaux de réflexion et les mettre en débat
- Oser un point de vue réflexif et créatif.

2. Pour les candidat·e·s en DE de formation musicale

Ces candidat·e·s devront passer d'autres épreuves écrites complémentaires le **samedi 2 avril 2022** (prévoir une journée d'épreuves, **à distance**) :

- 1. Un commentaire d'écoute (45 minutes)
- 2. Deux épreuves d'analyse : analyse musicale sur partition (45 minutes) et analyse harmonique (45 minutes)
- 3. Une épreuve d'écriture : écriture d'une courte pièce avec instrumentation donnée à partir d'une basse chiffrée ou d'une mélodie (2h)